

Passport'hophonie

Mai 2023

→  CÔTE D'IVOIRE



Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle **Camille Surgers**, j'ai **21 ans** et je suis en **3e année d'orthophonie**. Avant d'arriver à **Amiens**, j'ai vécu dans de nombreux pays tels que la **Côte d'Ivoire** - où je suis d'ailleurs **née** - le Cameroun, le Gabon et aussi la France.

Moi c'est **Elisa Schaeffer**, j'ai **21 ans** aussi et nous sommes dans la **même promo à Amiens**. J'ai grandi en Picardie et je suis entrée en orthophonie à la suite de mon bac.

Et la troisième mousquetaire : je suis **Elisa Jonas**, j'ai **21 ans** et je suis originaire de Dunkerque. Je suis également entrée en orthophonie à la suite de mon bac et je m'épanouis dans cette filière qui me correspond totalement.

Où avez-vous effectué votre stage ?

Nous sommes toutes les 3 parties ensemble à **Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire**. Nous avons choisi d'effectuer ce stage à l'étranger cette année car il s'agissait encore d'un stage d'observation. Nous pouvions réaliser nos stages avec des **orthophonistes** qui n'étaient **pas forcément diplômés de France**.



La Côte d'Ivoire est un pays où **la profession est naissante**, où **les cultures sont nombreuses** et très hétéroclites. Il y a des orthophonistes depuis peu et de **nationalités variées** : ivoiriennes, françaises, belges, libanaises... tout ceci nous a donné envie d'y découvrir leurs pratiques orthophoniques, **les différences** avec la nôtre et surtout leurs **capacités d'adaptation** au-delà des frontières de leur pays de formation.

Il s'agissait d'un **stage d'observation** d'une durée de **4 semaines**. Nous sommes parties 5 semaines au total, comprenant la semaine des vacances de Toussaint.

Quelles étaient les démarches ? Était-ce facile, rapide ?

Concernant les démarches, nous nous sommes organisées 1 an à l'avance.

Dans un premier temps, nous avons commencé par regarder si le stage était réalisable : à savoir si le lieu était suffisamment sécurisé et s'il y avait assez d'orthophonistes près de notre lieu d'hébergement.



Suite à cela, nous les avons contactées pour savoir si elles voulaient bien nous accueillir en stage. Ensuite, nous nous sommes occupées de formalités administratives (conventions, demande d'agrément...) et des obligations sanitaires et administratives liées au pays (vaccin obligatoire, VISA, billets d'avion).

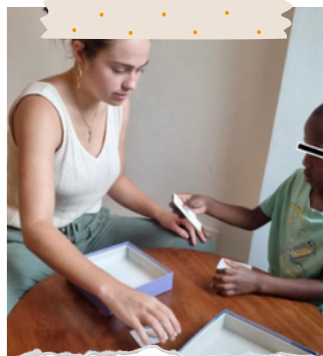
Nous avons également essayé de trouver des subventions ou bourses potentielles... mais nous n'avons rien pu obtenir étant donné la courte période de ce stage ("seulement" un mois). Il est important de s'y prendre à l'avance car les démarches peuvent être longues, mais rien n'est compliqué. Il faut juste se lancer et être organisé (et avoir soif d'aventure!).

Et pour vous loger ?

Nous avons un **pied-à-terre** là-bas grâce aux parents de Camille qui y vivent, cela rendait les choses plus pratiques. C'est une belle opportunité qui s'offrait à nous.

Comment avez-vous vécu cette expérience? Que vous a-t-elle apporté selon vous ?

C'était une **expérience incroyable**, nous avons rencontré des **orthophonistes en or** et découvert une **pratique qui reste proche** de celle qu'on connaissait mais qui diffère quand même sur certains points. En effet, comme dit précédemment, la profession n'est **pas encore très répandue** et connue de manière générale en Afrique. Les mouvements et déménagements de la part des orthophonistes ou des patients vers d'autres pays étant fréquents, les prises en charge peuvent se renouveler tous les ans ou se poursuivre, mais en visio.



Nous avons cependant constaté qu'il y avait **beaucoup de sensibilisation** autour du **métier** d'orthophoniste, de son **rôle** et les écoles primaires sont de plus en plus informées et en **dialogue** avec les orthophonistes que nous avons suivies.

Là-bas, l'orthophonie est en quelques sortes synonyme de "capacités d'adaptation" car :

- le **matériel doit être livré depuis l'étranger**,
- Il n'y a **pas encore de réglementation nationale** concernant l'orthophonie (unification du prix des séances, ordonnance / document à fournir pour avoir droit à une séance, un papier stipulant le droit d'exercer..),
- **le trafic est dense** et les patients sont très souvent en retard voire absents,
- **les séances ne sont pas toujours remboursées**, les mutuelles sont privées et non accessibles à tous,
- les patients n'ont pas tous les moyens de bénéficier d'une prise en charge orthophonique.



Et d'un point de vue un peu plus personnel, cette expérience a été très **enrichissante**. Pour nous les Elisa qui n'avions jamais côtoyé une culture africaine, nous avons été complètement **dépaysées**. D'une part avec le mode de vie et les paysages, mais aussi en constatant les **différents points de vue** et opinions des personnes y vivant, notamment concernant la médecine et les parcours de soin.

Cette expérience nous a apporté un **regard nouveau sur la pratique** et sur les **liens** que tisse une orthophoniste avec des familles, des cultures et religions très diverses.

Avez-vous pu visiter davantage?

Nous avons eu l'opportunité d'**assister à un cours** donné par l'une de nos maîtres de stage au **centre de formation de Treichville**.



Nous y avons rencontré les **étudiants en orthophonie** (et d'ailleurs surtout

des garçons à notre grande surprise !), ainsi que découvert la maquette et leur salle de cours.

En dehors de cela, nous avons pu en découvrir davantage sur ce **magnifique pays**, en visitant **Abidjan** et quelques **autres villes aux alentours** durant notre semaine de vacances et les week-ends.

Et le mot de la fin...

Pour finir, **on vous encourage à vous lancer dans des recherches de stage à l'étranger**. Ce sont des **moments inoubliables** et tellement enrichissants tant sur un point personnel que professionnel.

Le mot de la fin : **Foncez, n'ayez pas peur!**



Elisa Schaeffer, Camille Surgens et Elisa Jongs